

Le poète et sa langue

Jacques Rancourt

Volume 52, numéro 4 (292), juin 2011

À lire (avant de mourir)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/64945ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rancourt, J. (2011). Le poète et sa langue. *Liberté*, 52(4), 67–71.

LE POÈTE ET SA LANGUE

Qu'entend-on par « langue d'un poète » ? S'agit-il de la langue générale dans laquelle il s'inscrit (le français, l'italien, le chinois...), d'une variante particulière, orale ou écrite, de cette dernière (le québécois, le sicilien, le cantonais), ou plus spécifiquement de l'espace linguistique qu'il s'est lui-même creusé à l'intérieur des deux premières ?

La question a été posée lors d'une table ronde sur le thème « Le poète et sa langue / Le poète est sa langue », organisée par la Biennale internationale de poésie à Liège en octobre 2010, à laquelle j'ai été invité à participer.

J'ai choisi personnellement d'y répondre en analysant l'environnement à la fois affectif, intellectuel et civilisationnel à l'intérieur duquel un poète peut faire émerger sa propre langue; et j'ai adopté pour cela un triple point de vue : celui des rapports entretenus par chacun avec sa langue maternelle et plus largement avec sa langue de culture; celui des conditionnements imposés par toute langue dans l'élaboration de la pensée et de l'écriture; et celui, enfin, à l'intérieur même de la langue française, de disparités consécutives à des différences géographiques, historiques et culturelles. Voici donc le texte de mon intervention.

S'agissant d'aborder la question du poète et de sa langue, j'aimerais commencer par le commencement, par la langue maternelle avant la langue poétique, tant la première me paraît conditionner fortement la seconde. Et, à l'intérieur de cette même langue maternelle, quelle qu'elle soit, j'aimerais distinguer deux stades successifs : la langue orale, celle que nous recevons bien avant d'apprendre à écrire, que j'appellerai ici *natale*, et la langue dans laquelle se fait notre éducation, langue d'ouverture sur le monde, que j'appellerai *langue de culture*.

Langue natale, langue des origines

Par *langue natale*, je veux évoquer essentiellement la langue dans laquelle nous sont proposés nos premiers accès au monde, et où se font nos premiers balbutiements : la langue parlée au-dessus de notre berceau, en famille, entre voisins, puis dans la cour de l'école. C'est cette langue qui nous imprègne d'abord, avec son vocabulaire, bien sûr, mais aussi son phrasé, sa musicalité, ses raccourcis dans l'humour, dans la violence ou dans l'expression des émotions, avec enfin son savoir-faire quant à la création de liens directs, ou au contraire de mise à distance, entre interlocuteurs.

Né au Québec, dans une petite ville des Cantons-de-l'Est dénommée Lac-Mégantic, je reste encore aujourd'hui tributaire de cette langue parlée de mon enfance, de la façon dont un garçon du voisinage m'appelait à l'heure du repas pour aller jouer dans la rue avec lui, tributaire de la tendresse ou parfois de la dureté déployée dans la voix de ma mère, de mon père, de mes premiers maîtres à l'école, tributaire de ces intonations qui m'ont façonné comme on façonne l'argile... Ces intonations ressurgissent quelquefois dans mes rêves, et je m'attache d'ailleurs à les retrouver, même très légèrement, quand je prépare une lecture de poèmes, afin de parler juste. C'est mon *la*, la référence qui, comme poète, rend possible mon accord avec le monde.

Langue maternelle : de la langue de culture...

Le deuxième stade de la langue maternelle que j'ai évoqué est la *langue de culture*. Sans tourner le dos au premier, il offre un accès autrement plus riche à la connaissance et à une objectivation du monde. C'est à la fois la langue écrite, celle de l'enseignement, celle des échanges sociaux et intellectuels, et puis cet immense réservoir que constituent vocabulaire, syntaxe, tournures de phrases, et, au-delà, tout le savoir déjà apprivoisé par cette langue à travers temps et lieux. Un réservoir infini, assurément.

Le poète, comme tout locuteur, est redevable envers cette langue pour l'ouverture sur le monde qu'elle propose. Mais il est aussi dépendant des limites qu'elle comporte en tant que grille de lecture de ce même monde. Aucune langue, en effet, n'est neutre ni universelle. Chacune opère un certain nombre de choix, fait des impasses dans sa manière de décrire le réel. Et secrète, insensiblement, sa propre culture.

... à la culture des langues

On peut se demander, par exemple, quant aux particularités des langues :

— Si l'attribution d'une majuscule à tous les substantifs, en allemand, ne favorise pas implicitement une vision substantialiste de la réalité ;

— Si, par rapport notamment à l'anglais, l'attribution par le français et les langues latines du féminin et du masculin à des êtres inanimés n'introduit pas une distorsion dans la perception du réel ;

— Quelle incidence sur la relation au monde peut avoir en arabe, en slovène et en polynésien la présence d'un pronom personnel duel (*nous deux, vous deux, eux deux*), intermédiaire entre le singulier et le pluriel ;

— Quel rôle joue dans le développement de l'esprit, en espagnol, le fait de disposer dès l'enfance de deux verbes *être*, l'un pour les choses essentielles, l'autre pour l'accidentel : *ser* et *estar* ;

— Ou encore quelle influence sur l'organisation de la pensée et la perception du temps peut avoir en chinois l'absence de mots abstraits, de verbes conjugués, et de temps verbaux autres que le présent de l'infinitif.

Bref, si *maternelle* que soit une langue, elle ne dispense pas à ses enfants tout à fait le même lait que ses voisines. Elle ne le fait

d'ailleurs pas non plus entre ses propres enfants, suivant qu'ils sont nés plus ou moins près du sein nourricier.

Langue natale et langue d'écriture

Québécois, belges, suisses ou français, africains ou libanais, nous sommes à la fois de la même langue et nous n'en sommes pas. Des contextes historiques et géographiques nous distinguent, des usages aussi, et notamment des expressions idiomatiques. Comment départager entre elles, par exemple, les expressions *un sac à vent* et *une manche à air*, qui mot à mot pourraient remplir le même office, celui d'exprimer la puissance et la direction du vent, autrement que par la connaissance d'usages linguistiques avérés? Qui d'autre qu'un Québécois sait d'emblée que *c'est de valeur* signifie *c'est dommage*? Et ainsi de suite. J'ai souvent remarqué que mon ami Tchicaya U Tam'si employait les mots bien davantage dans leur sens étymologique, et pour cause, que dans leur acception hexagonale. Dans ses romans comme *Les méduses* ou *Les cancrelats*, similairement, il pensait en bantou et pliait la langue française à la syntaxe de sa langue natale, comme Ahmadou Kourouma a pu le faire entre le français et le malinké dans *Les soleils des indépendances*, chacun réinventant ainsi avec *sa langue natale* une langue d'écriture qui n'était pas vraiment *maternelle*...

Ces derniers exemples donnent à penser que plus grand est l'écart entre langue natale et langue d'écriture reçue ou choisie, plus important sera l'effort de synthèse à réaliser par le poète pour donner naissance à sa propre langue. Dans la première moitié du siècle dernier, on a vu, aux Antilles françaises, en Haïti et en Guyane, des poètes comme Joseph Zobel, Gilbert Gratiant, Anthony Lespès et Léon-Gontran Damas opérer ainsi un rapprochement entre le français et le créole. Aujourd'hui encore, des poètes tels Max Rippon, Monchoachi et Assunta Renau-Ferrer poursuivent ce rapprochement.

Au Québec, où, comme aux Antilles, avait prévalu jusqu'au début du xx^e siècle la pratique d'une écriture poétique imitant le vers classique ou romantique français, l'accès à une poésie originale s'est fait à travers la prise de parole à l'intérieur même du poème, lequel se trouvait ainsi bousculé dans son contenu trop conventionnel. Le critique Georges-André Vachon a noté, à propos de l'œuvre d'Émile Nelligan, écrite entre 1895 et 1899 : « Le pathétique des poèmes de Nelligan vient peut-être de ce qu'ils sont si livresques, et qu'on les

sente en même temps si près d'accéder au statut de choses vivantes¹. » Or, avec la génération suivante des Jean-Aubert Loranger, Hector de Saint-Denys Garneau et Anne Hébert, le poème acquiert précisément le statut de *chose vivante*. Sans tourner le dos pour autant aux acquis de la prosodie (rythmique, assonances, musicalité, polysémie, etc.), le poète, désormais, fait entrer dans le poème l'oralité et la réflexion à voix haute, il *parle* dans ses poèmes. Et ce parler, s'il n'épouse pas tout le vocabulaire de la langue populaire québécoise ou canadienne-française de l'époque, en adopte néanmoins le cheminement sinueux, inventif, ludique même, loin d'une culture du *mot juste* pratiquée avec maîtrise sur l'autre rive de l'Atlantique. Citons simplement un exemple de cette prise de parole, la « Réponse à des critiques² » de Saint-Denys Garneau, où l'angoisse ontologique trouve son expression à même la crudité du propos :

La vie n'est pas drôle on se connaît
 On n'avale pas de l'air pendant vingt ans sans roter à la fin
 On n'est pas tous bien habités comme un estomac satisfait
 Avec des présences en dedans bien au chaud
 On n'est souvent qu'une bouche ouverte par la faim
 Bouche ouverte comme une ouverture dans un mur
 On ne sait pas bien si l'on entre ou si l'on sort
 De quel côté est dedans ou dehors
 Des deux côtés on est happé par le vide

Autrement dit, pour que l'on puisse parler d'un poète et de sa langue, il faut que ce dernier ait réussi à dompter sa langue, langue maternelle et langue d'écriture, qu'il ait appris à habiter sa langue. À cette condition seulement pourra s'appliquer véritablement le double intitulé de cette rencontre : « Le poète *et* sa langue / Le poète est *sa* langue ». Et l'on pourra dire : « C'est du Miron, du Meschonnic, ou du Michaux », comme on dit : « C'est du Malher, du Boulez ou du Xenakis. »

1. Georges-André Vachon, « Les aînés tragiques », *Europe*, numéro spécial « Littérature du Québec », n°s 478-479, février-mars 1969, p. 31.
2. Hector de Saint-Denys Garneau, *Poèmes retrouvés* dans *Œuvres*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, p. 202.